

## Des bâtons dans les roues de la 5G

### CONSEIL DES ÉTATS.

Pas d'augmentation en vue des valeurs limites de rayonnement des antennes.

Le Conseil des Etats ne veut pas assouplir les prescriptions de la protection contre les rayonnements non ionisant. La santé a primé sur le développement technologique.

Les sénateurs ont enterré lundi, par 22 voix contre 21 et deux abstentions, une motion de la commission des télécommunications. Le texte voulait augmenter les valeurs-limites des installations de téléphonie mobile. Une motion similaire du National avait déjà subi le même sort en 2016 au Conseil des Etats.

Pour Brigitte Häberli-Koller (PDC/TG), il n'y a pas de nouveaux constats depuis. Les effets des rayonnements des antennes sur la santé restent toujours une question ouverte, notamment sur le long terme. «Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas agir. La Suisse retournerait à l'âge de pierre du monde numérique», a argué en vain Hans Wicki (PLR/NW) pour la commission. L'infrastructure actuelle est proche de l'effondrement. Aujourd'hui, la moitié des installations ont déjà atteint les valeurs-limites.

Villes et agglomération sont particulièrement touchées. La situation est devenue plus critique avec l'introduction à venir de la 5G, a rappelé M. Wicki. La mise en place d'installations répondant à la norme 5G est indispensable pour accompagner la numérisation galopante de la société et de l'économie.

### Natels plus nocifs

Les arguments de la conseillère fédérale Doris Leuthard n'ont pas fait mouche non plus. «Les natels sont plus nocifs que les antennes», a-t-elle tenté sans effet. Avant de rappeler que les valeurs-limites établies par l'OMS restent inchangées. La protection préventive de la santé contre le rayonnement de téléphonie mobile est assurée, selon Mme Leuthard. Le gouvernement était prêt à élaborer des mesures. Le Conseil fédéral avait d'ailleurs aussi soutenu la motion de 2016.

### Internet plus rapide pour tous

Les sénateurs ont en revanche soutenu, par 22 voix contre 9 et 5 abstentions, une motion du National demandant au gouvernement d'augmenter la vitesse minimale de connexion à l'Internet à haut débit dans le cadre du service universel. Elle devrait passer de 3 mégabits par seconde (Mbits/sec), depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, à 10Mbits/sec. Les valeurs actuelles ne correspondent plus aux possibilités techniques. Elles sont insuffisantes pour les utilisateurs. Un Internet rapide ne doit pas être un privilège des villes, a dit pour la commission Stefan Engler (PDC/GR).

Doris Leuthard a rappelé que la motion touchait à la concession de service universel. La Confédération doit garantir 3Mbits/sec 24 heures sur 24. «C'est techniquement difficilement réalisable.» – (awp)

# Ypsomed vise la pleine automatisation de sa production grâce à la 5G

**MEDTECH.** Pour le CEO du leader bernois des systèmes d'injection, cette technologie joue un rôle clé pour le maintien de la place industrielle suisse.

PIOTR KACZOR

Le groupe bernois Ypsomed, chef de file des systèmes d'injection et de la diabétologie, basé à Berthoud (Burgdorf) a présenté lundi à Soleure le résultat très concret du partenariat développé depuis le printemps 2017 avec Swisscom. A savoir l'application de la technologie de télécommunication mobile dite 5G à l'automatisation d'une chaîne de production de stylos d'injections. Ypsomed fait ainsi figure de premier partenaire industriel de Swisscom dans ce domaine. Dans le cadre de ce projet pilote, le groupe bernois a numérisé ses processus de production à travers l'ensemble de la chaîne logistique. «Nous avons testé ces processus 5G à Soleure depuis cinq mois dans la production avec un objectif clé: une production entièrement automatisée» a précisé Simon Michel, lors d'un entretien de presse vendredi à Zurich.

### Technologie incontournable

Car «le but de la technologie 5G dans l'industrie est de supprimer les temps de latence». En clair: la chaîne de production collecte des millions de jeux de données qui doivent être traités par le centre de calcul qui à son tour procède au paramétrage en continu de l'unité de production. «Tout cela en une fraction de seconde. Ce qui n'est pas possible avec les technologies actuelles 4G ou adossées au cuivre». Pour Simon Michel, «la 5G est un facteur déterminant de la quatrième révolution industrielle, celle de l'intelligence artificielle. La production intelligente ne peut pas s'en passer». La fibre optique permet certes aussi cela concède le responsable



**SIMON MICHEL.** Le CEO s'explique sur les enjeux de la quatrième révolution industrielle.

«mais à des coûts multipliés et ce n'est pas flexible du tout. Nous ne pouvons pas relier 500 postes de production avec de la fibre optique. Alors qu'avec la technologie 5G, il suffit de 4 millisecondes et d'une petite antenne» argumente-t-il.

D'où des capacités de données énormes pour piloter ces machines sans dérangements et avec une maintenance réduite. Le CEO est convaincu par exemple que la conduite autonome ne

pourra jamais s'établir sans la 5G dans la décennie à venir. «Nous avons besoin d'une couverture 5G générale dans tout le pays? A la faveur de la capacité de données disponible, illimitée avec la 5G. Précisément pour des applications, telle que la conduite autonome, pour lesquelles le va et vient des données doit intervenir sans délai. Sans la technologie 5G «la Suisse ne pourra jamais participer à la quatrième révolution industrielle. Car celle-ci requiert une disponibilité instantanée et sans latence».

### Swiss finish déploré

Alors que le même jour, lundi, le Conseil des Etats devait examiner une motion de sa Commission des transports et des télécommunications (CTT-E) sur la téléphonie mobile qui demande au Conseil fédéral de permettre un développement des capacités du réseau mobile et d'ouvrir la porte à la technologie 5G. Ce qui

implique un relèvement des valeurs limites pour les émissions des antennes-relais de téléphonie mobile. Un relèvement auquel s'opposent plusieurs parties. La Fédération des médecins suisses (FMH) par exemple juge préférable de s'abstenir de relever ces valeurs limites avant la publication du résultat d'études en cours sur les effets de ce rayonnement. Si les mesures demandées sont adoptées par le Conseil fédéral et par le Parlement, les valeurs limites suisses resteront trois fois plus faibles que celles recommandées par l'OMS. Le principe de précaution serait ainsi préservé. Le débat sur les intensités d'émission au Parlement concerne certes la 5G pour le public. Mais pour Simon Michel, ces deux domaines sont liés. Il s'offusque ainsi que la Suisse comme seul pays puisse imposer des normes (ndlr: actuellement) dix fois plus sévères: c'est à nouveau le swiss finish qui est à l'œuvre. Le CEO

estime que la campagne actuelle menée par les Verts, avec images spectaculaires à l'appui, n'est pas objective et ne repose pas sur des faits. Il ne voit pas pourquoi la norme définie par l'Union européenne ne pourrait être reprise en Suisse. «Pourquoi, une fois de plus, la Suisse doit-elle se montrer plus sévère?»

Comme solution possible, le CEO d'Ypsomed évoque la possibilité d'un compromis suisse avec une couverture moins dense apparemment hors des grands centres. Les emplacements supplémentaires relèveraient alors des autorités communales. Une solution qui, à son gré, serait plus onéreuse mais susceptible d'emporter l'adhésion.

Actuellement, plus de 90% de la production d'Ypsomed est assurée en Suisse, soit au siège de Berthoud et à Soleure. Ou plus de 100 millions de francs d'investissements ont été planifiés de 2016 à 2018. ■

## Renfort technologique d'une équipe issue de Bernafon

Simon Michel, le CEO d'Ypsomed, se réclame et prône un modèle de production suisse qui requiert, en l'occurrence, au moins une unité de production à proximité. «Car les opérations intervenant entre le développement et la production ne sont pas toujours très fluides. Elles donnent lieu souvent à des à-coups. Ce n'est généralement qu'une fois que le processus industriel est bien établi que la production peut être dupliquée» (ndlr: à l'étranger). Et non pas transférée. D'autant que «l'accroissement de la productivité constitue le facteur essentiel du maintien de la production industrielle en Suisse, dont la technologie 5G est à mon sens le catalyseur clé». Les développements en cours liés à l'automatisation de la production s'inscrivent dans le cadre de la numérisation des processus d'Ypsomed. Mais le groupe bernois poursuit aussi l'intense

processus de numérisation au niveau de ses produits. A la faveur de la reprise récente d'une équipe d'une quinzaine d'ingénieurs de développement de l'enseigne bernoise de prothèses auditives Bernafon, ainsi que n'a pas manqué de le souligner Simon Michel, vendredi, heureux de l'aubaine d'avoir pu «reprendre à Berne des spécialistes germanophones de l'édition de logiciels et des techniques médicales». L'an dernier, le groupe danois William Demant, propriétaire de Bernafon depuis 1994, a en effet décidé de fermer le centre de développement de Bernafon en Suisse constitué de quelque 70 personnes. Avec à la clé des déplacements d'activités au Danemark et en Pologne.

Bernafon avait été fondé en 1946 à Flamatt (FR) sous l'enseigne Gfeller. En 1991, la société arborait l'enseigne Ascom Audiosys.

Mais l'intégration des activités de prothèses auditives de Robert Bosch mit la société en difficulté et le groupe Ascom résolu de vendre la société à William Demant. Le siège de la société fut alors déplacé de Flamatt à Berne sous la nouvelle enseigne de Bernafon.

S'agissant du groupe Ypsomed, ce dernier poursuit l'expansion de son réseau mondial et la commercialisation, depuis août 2016 de sa pompe à insuline, avec tubulure, Ypsopump, développée en Suisse et positionnée dans la simplicité d'utilisation. Le groupe bernois doit relever le défi de l'abandon, à fin juin 2018, du partenariat qui le liait depuis 2010 au groupe américain Insulet, fabricant de la pompe à insuline sans tubulure (patch) Omnipod, dont Ypsomed assurait la distribution exclusive en Europe et qui représentait plus de 30% de son chiffre d'affaires. – (PK)

## Le romand Net+ lance son offre mobile

**TÉLÉCOMS.** La société basée au Technopôle de Sierre peut ainsi se faire une place face aux groupes comme Swisscom et UPC sur le tout-en-un.

JOHAN FRIEDLI



**CHRISTIAN MARET.** «Le rabais accordé aux clients quadruple play nous permet d'atteindre des prix plus agressifs.»

Les réseaux membres de l'opérateur multimédia et 100% romand peuvent proposer des abonnements mobiles dès aujourd'hui. La structure de Net+ permet à des réseaux locaux de proposer des offres qui seraient hors de portée individuellement. La société rassemble douze réseaux valaisans, vaudois et fribourgeois qui sont actionnaires. Le réseau lausannois a rejoint la structure depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Entretien avec Christian Maret, directeur commercial.

### Pourquoi se lancer dans la téléphonie mobile?

C'est une nouvelle étape vers l'aboutissement de notre stratégie tout-en-un. Les réseaux membres de Net+ peuvent dès aujourd'hui proposer du quadruple play (ndlr: accès à internet, télévision, téléphonie fixe et mobile) à leurs clients.

C'est un mode de consommation qui prend de plus en plus d'ampleur. A l'heure actuelle, près de la moitié des clients sont multi-services mais cette tendance va continuer à s'intensifier.

### Qu'est-ce que vos offres amènent de nouveau?

C'est l'occasion pour des réseaux locaux de proposer une offre complète qu'ils ne pourraient pas

mettre en place individuellement. En face, ce sont des grandes entreprises qui proposent du quadruple play. Cette nouvelle offre nous permet de compléter notre portefeuille. Les clients peuvent ainsi bénéficier de l'ensemble des services auprès du même prestataire et ne recevoir qu'une seule facture.

Notre but est de proposer des offres qui correspondent à la demande du marché avec un prix intéressant. Le tarif normal de nos offres mobiles se situe en milieu de marché. Mais le rabais accordé aux clients quadruple play nous permet d'atteindre des prix plus agressifs. Nous pouvons ainsi créer une rupture avec les tarifs de Swisscom qui fournit, à l'heure actuelle, les prestations mobiles d'une majorité des clients de nos réseaux-membres.

**Vous ciblez votre clientèle actuelle avec votre offre mobile?**

Nous allons nous concentrer sur nos clients en premier lieu. Le tarif préférentiel pour ceux qui choisiront le quadruple play est une manière de les remercier de leur fidélité. Intéresser des consommateurs qui ne sont pas encore chez nous sera probablement l'étape suivante. Le mobile pourrait un jour devenir une porte d'entrée pour de nouveaux clients mais c'est de la musique d'avenir.

### Vous offrez la téléphonie mobile au travers de Sunrise?

C'est effectivement un partenariat avec l'opérateur qui nous permet d'utiliser le réseau en place. Ils fournissent les antennes ainsi que le support pour le roaming. Net+ va créer les plans tarifaires, gérer ce nouvel afflux de données et la facturation. Les clients seront, comme pour le reste, en contact direct avec les entreprises réseaux de leur ré-

gion. C'est la force principale de notre fédération que de pouvoir maintenir ce contact privilégié. Des téléphones mobiles seront proposés uniquement en parallèle de l'offre, car nous ne voulons pas inclure de coûts cachés dans nos abonnements afin d'offrir le plus de transparence possible.

### Vous prévoyez aussi une offre pour les entreprises?

Après le lancement du jour, le mobile pour les entreprises sera notre prochain cheval de bataille. Les offres devraient arriver durant le deuxième trimestre de cette année. Dans ce segment, les petites et moyennes entreprises de la région sont notre coeur de cible, en particulier de l'indépendant à l'entreprise d'une vingtaine d'employés. Nous avons déjà une jolie présence de ce côté-là pour l'accès à internet et la téléphonie fixe. ■